

Résidences-services : 933 logements en plus - 21/02/2013

C'est approuvé depuis hier au parlement wallon. Le concept de résidence-service sociale est désormais officiel et coulé dans un projet de décret mené par la ministre de l'Action sociale, Éliane Tillieux.

Depuis plusieurs années, ont fleuri en Wallonie des résidences-services qui permettent aux personnes âgées de continuer à vivre dans un logement individuel et de mener une vie autonome grâce à des services auxquels elles peuvent faire appel.

1 810 logements en Wallonie

À ce jour, la Région compte 1 810 logements en résidence service, dont 905 dans le secteur public, 742 dans le secteur associatif et 163 dans le secteur public.

Le gouvernement a réservé une enveloppe de subvention de 24 millions d'euros pour la création de 933 logements de ce type. La ministre a toutefois souhaité aller un pas plus loin en rendant le loyer de certaines d'entre elles plus accessible aux personnes disposant de revenus modestes. Elle a retenu sept projets pour un total de 60 logements.

À côté d'une maison de repos

Ces résidences-service sociales devront être gérées par le secteur public ou associatif et établies sur le site d'une maison de repos existante. Le subside par logement est évalué à 12 500 euros.

(L'Avenir)